



## SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 20 décembre 2017 à 19 h, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

### Etaient présents :

M. THOUVENIN J.-Marie	M. ZENNER Bernard	M. BARBE Jérôme	M. HERGAT Michel
M. BALCERZAK Roland	Mme CONTRERAS Céline	M. DI BARTOLOMEO R.	Mme FRIIO Marie-Rose
M. LORENTZ Maurice	Mme ZYDEK Christine	M. LAVAULEE J.-Pierre	M. LEUBE Michel
M. VOUIN Jean-Pierre	M. VUILLEMARD Patrick	M. ANDRE René	M. BECKER Patrick
M. BOGUET Henri	M. CHRISTNACKER Daniel	M. FERRERO Marc	M. GANDECKI Claude
M. KLOP Jean	M. LOUIS Jean-Charles	M. MIZZON Jean-Marie	Mme RENAUX Patricia
M. SAPIN Bruno	M. SCHITZ Denis	M. WALTER Jean-Marie	M. FRIJO Antoine
M. GREINER Philippe	M. HEYERT Jean-Marc	M. HOLSENBURGER A.	M. MEDVES Jean-François
Mme SPERANDIO F.	M. TARILLON Philippe	M. TOCZEK Jean-Paul	

### Procurations :

M. LANGENFELD Guy	a donné procuration à	M. HERGAT Michel
M. BAUR Denis		M. DI BARTOLOMEO R.
M. PETERMANN Mathieu		M. BALCERZAK Roland
M. SZUREK Michel		M. LORENTZ Maurice
M. NOEL Guy		Mme ZYDEK Christine
Mme CEDAT-VERGNE N.		M. LAVAULEE J.-Pierre
M. PERLATI Daniel		M. KLOP Jean
M. JURCZAK Serge		M. HEYERT Jean-Marc
Mme KHAMASSI Kheira		M. FRIJO Antoine
Mme SASSELLA Sylvie		M. MEDVES Jean-François

### Absents excusés :

M. CINO Frédéric	M. DORVEAUX Lionel	M. LAVAUT José
------------------	--------------------	----------------

### Absents non excusés:

M. LATTWEIN Jean-François	Mme VENTOLINI F.	Mme FICARRA Béatrice
M. BROUILLET Laurent	M. IORIO Antoine	M. WANNINGER J.-Marc
M. OCTAVE Henri	Mme BRIER Marcelle	M. LEBOURG Gérald
M. PERON Patrick		

La séance débute à 19h14.

**Pour toute la séance :**

<b>Membres en exercice :</b>	<b>59</b>
<b>Présents :</b>	<b>36</b>
<b>Procurations :</b>	<b>10</b>
<b>Absents :</b>	<b>13</b>

La séance est levée à 19h45.

**Assistaient en outre :**

Mme COLNOT Isabelle, directrice générale du SMiTU  
M. VAUTRELLE Alexandre, juriste du SMiTU  
M. DIMEL Sébastien, responsable des finances du SMiTU,  
Mme SCHLIENGER Sylvaine, chargée de mission PDU et Citézen du SMiTU  
Mme RAGNI Sandrine, assistante de direction du SMiTU

**POINT I.9 – DELIBERATION N° 2017/96 - PLAN D’ACTIONS POUR L’ANNEE 2018**  
**DANS LE CADRE DU DOCUMENT UNIQUE**

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 relative aux dispositions statutaires à la fonction publique territoriale ;

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 fixant les droits et obligations du fonctionnaire ;

VU le décret 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l’hygiène et à la sécurité ainsi qu’à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

CONSIDERANT l’avis favorable à l’unanimité du Comité d’Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) en date du 13 octobre 2017 relatif au document unique présenté ;

La réglementation impose d’évaluer les risques sur tous les postes de travail de chaque collectivité. Les résultats de cette évaluation doivent être consignés dans un document unique qui sera mis à jour chaque année.

Le but de cette évaluation est de recenser tous les risques sur un poste de travail afin de pouvoir mettre en place des mesures de prévention.

Dans cette optique, les actions proposées pour l’année 2018 sont les suivantes :

- Achat d’un escabeau avec 3 plateformes pour limiter le risque de chute en hauteur ;
- Achat ou location d’un défibrillateur ;
- Formations « Premiers secours » et « Utilisation d’un défibrillateur » ;
- Habilitation électrique pour 1 ou 2 agents pour prévenir le risque électrique ;
- Formation « Gestes et postures » pour tous les agents ;
- Achat d’équipement de protection individuel de sécurité pour les visites de chantier effectuées par l’ingénieur.

Le tableau annexé présente ces différentes mesures de prévention ainsi que leurs délais de mise en œuvre.

Il est proposé au Comité Syndical :

- d’approuver les actions proposées pour l’année 2018 ;
- de prévoir les crédits nécessaires au budget primitif 2018.

Le Bureau Syndical en date du 29 novembre 2017 ainsi que la commission Finances – Personnel en date du 7 décembre 2017 ont donné un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l’unanimité des membres présents :

- approuve les actions proposées pour l’année 2018 ;
- prévoit les crédits nécessaires au budget primitif 2018.

Pour extrait conforme,  
A Yutz, le 21 décembre 2017  
Le Président

Roger SCHREIBER



**DOCUMENT UNIQUE****PLAN D' ACTIONS 2018**

<b>Actions à mettre en œuvre</b>	<b>Délai</b>	<b>Nom de la personne responsable du suivi de l'action</b>	<b>Suivi</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Achat d'un escabeau avec 3 plateformes</li></ul>	30 avril 2018	RAGNI Sandrine	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Achat ou location d'un défibrillateur</li></ul>	Octobre 2018	RAGNI Sandrine	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Formations « 1<sup>er</sup> secours » et « utilisation du défibrillateur »</li></ul>	Courant 2018	RAGNI Sandrine	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Remplacement du puit de lumière en plexiglass par une vitre</li></ul>	Courant 2018	ANDRÉ Cédric	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Formation « Gestes et postures »</li></ul>	Courant 2018	RAGNI Sandrine	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Achat d'équipement de protection individuel (gilet de sécurité + chaussures)</li></ul>	2 <sup>ème</sup> semestre 2018	RAGNI Sandrine	